



Méthodologie pour la création de la base Cartographie de la Consommation Foncière (CCF)

Sommaire

- 1- Principes et objectifs*
- 2- Les étapes de production de la base*
- 3- Mise en place d'un système de remontées de corrections*
- 4- Mise à jour de la base CCF - Millésime 2022*

1

Principes et objectifs



La Cartographie de la Consommation Foncière



Une donnée pour l'observation :

- Donnée conçue pour alimenter les observatoires locaux au début des années 2010
- Première production régionale en 2013
- Partenariat avec la Région Normandie

Pour disposer d'une information :

- Utilisable à l'échelle communale
- Donnée permettant d'appréhender le renouvellement urbain
- Régulièrement actualisée
- D'un coût acceptable
- Donnée libre

Parangonnage des données existantes

	TERUTI	DIA SAFER	Surface agricole utile	Imagerie satellitaire	Corine Land Cover	Fichiers fonciers – subdivisions fiscales	SIT@DEL 2	MOS sur base ortho	Autorisations d'urbanisme	Fichiers fonciers – locaux	Condition
Fiabilité	Oui	Oui	Oui	Oui	Moyenne	Moyenne	Moyenne	Oui	Oui	Oui	Doit être Oui
Accès facile	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Oui	Ne doit pas être Non
Couverture nationale	Oui	Non	Non	Oui	Oui	Oui	Oui	A construire	Oui	Oui	
Traitements SIG possibles	Non	Oui	Non	Oui	Oui	Oui	Non	Oui	Oui	Oui	
Donnée annuelle	Alternatif	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Oui	Non	Oui	Oui	Pour suivi local : doit être oui
Historique sur 10 ans	Oui	Oui	Non	Non fiable	Non	Oui	Oui	A construire	Oui	Oui	
Donnée infra-communale	Non	Oui	Non	Oui	Non fiable	Non fiable	Non	Oui	Oui	Oui	
Traitement facile	Oui	Oui	Oui	Non	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Non	Éléments d'intérêt mais non obligatoires
Renouvellement/densification	Non	Non	Non	Partiel	Partiel	Non	Non	Partiel	Oui	Oui	
Mesure consommation non bâtie	Oui	Non	Non	Partiel	Non	Partiel	Non	Oui	Non	Non	
Utilisation statistique	Régionale (comp. de Dépts)		Départementale (comp. EPCI)			Intercom (comp communes)		Communale et Infra-communale			

Production de 3 fichiers

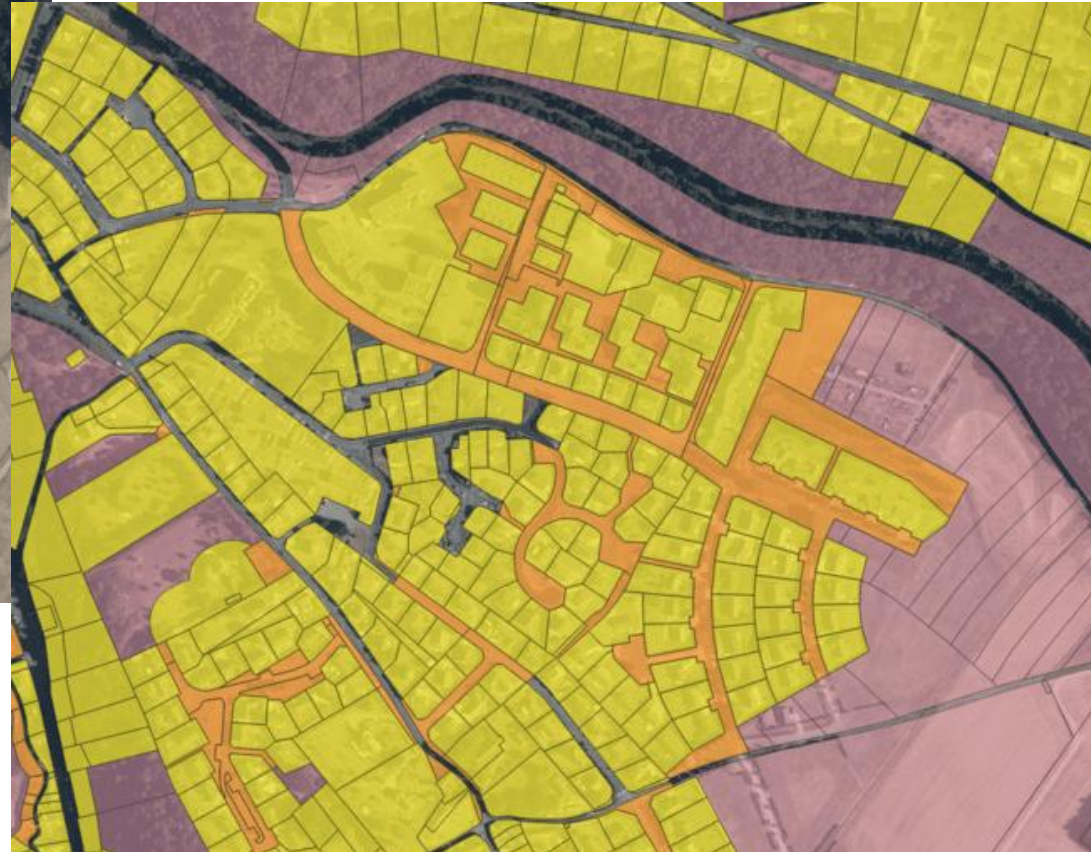
- La cartographie des consommations en lien avec un local
 - Date de la consommation
 - Usage des terrains concernés
- La cartographie des consommations sans lien direct avec un local
 - Voiries, parkings, aménagements non bâtis...
 - Actuellement comptabilisés en cas d'information de date
- La cartographie des espaces spécifiques non bâtis
 - Carrières, golfs...
 - Actuellement non comptabilisés

Représentation de la donnée

Brionne



-  Consommation non bâtie
-  Consommation bâtie
-  Parcelle



2

*Les étapes de production de
la base*

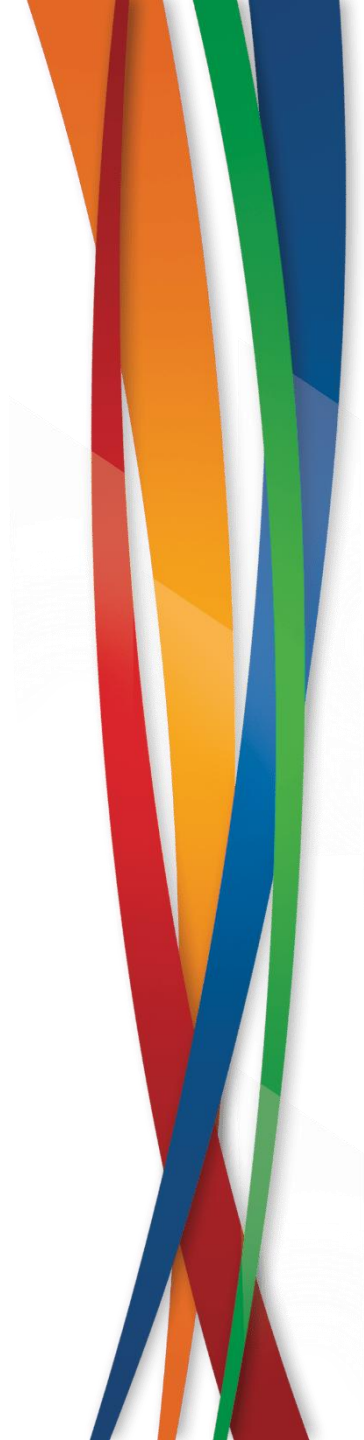
Calendrier Type de production d'un millésime

Calendrier de production CCF

Juin				Juillet				Août				Septembre				Octobre			
S1	S2	S3	S4	S5	S6	S7	S8	S9	S10	S11	S12	S13	S14	S15	S16	S17	S18	S19	S20
NOTIFICATION																			
		PRODUCTION PAR LE PRESTATAIRE																	
																CONTROLES EPF			
																		CORRECTION PRESTATAIRE	

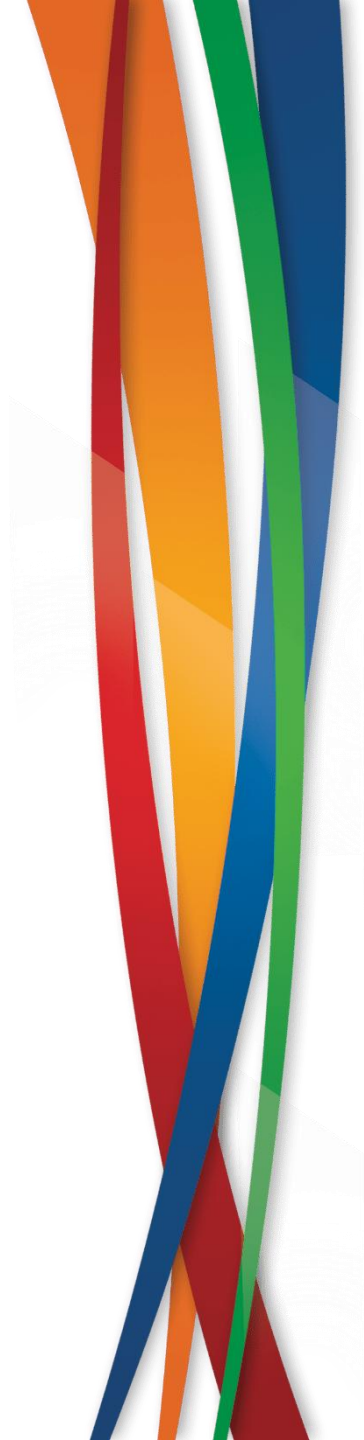
Les données sources

- Informations fiscales (sur les locaux et sur l'usage des sols)
- PCI vecteur et/ou BD parcellaire (Raster - Vecteur)
- BD TOPO IGN
- Processus de contrôle à l'aide de photographies aériennes



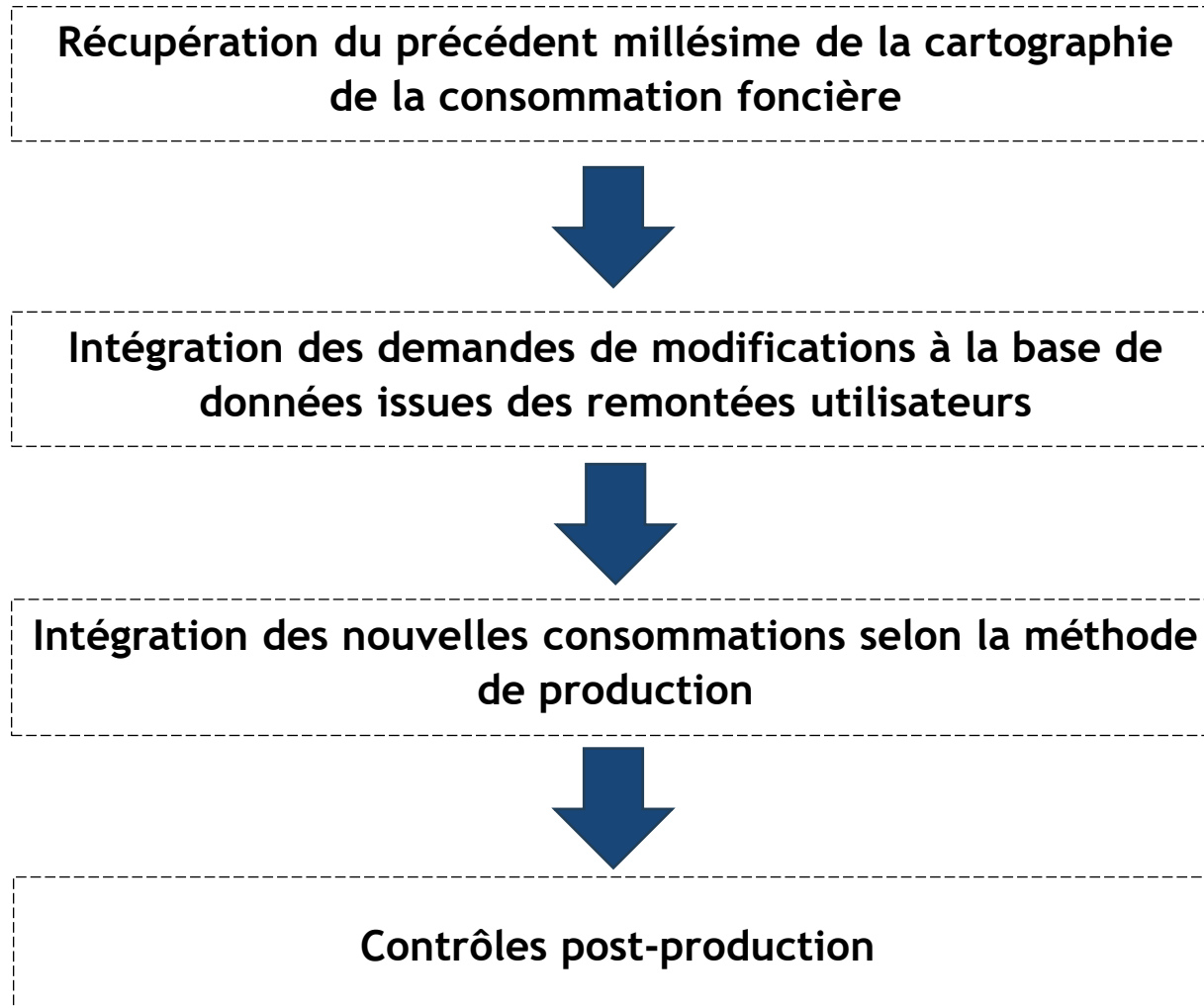
Les étapes de production

- Création d'une base des parcelles bâties
- Datation de la consommation des parcelles bâties
- Calculs cartographiques permettant d'affecter des enveloppes autour des bâtiments pour certaines parcelles



Méthodologie de production

Les différentes étapes :



Création d'une base des parcelles bâties

Complémentarité des fichiers fiscaux et du cadastre graphique :

- 1) Parcelles bâties sur le cadastre graphique et dans les fichiers fonciers ;
- 2) Parcelles bâties dans les fichiers fonciers uniquement et absence sur le cadastre graphique (ex : pb de màj du cadastre graphique) ;
- 3) Parcelles bâties sur le cadastre graphique uniquement (ex : bâtiments publics ou agricoles) ;



Représentativité des dates du bâti

En cas de locaux multiples sur une même parcelle, avec des locaux multiples:

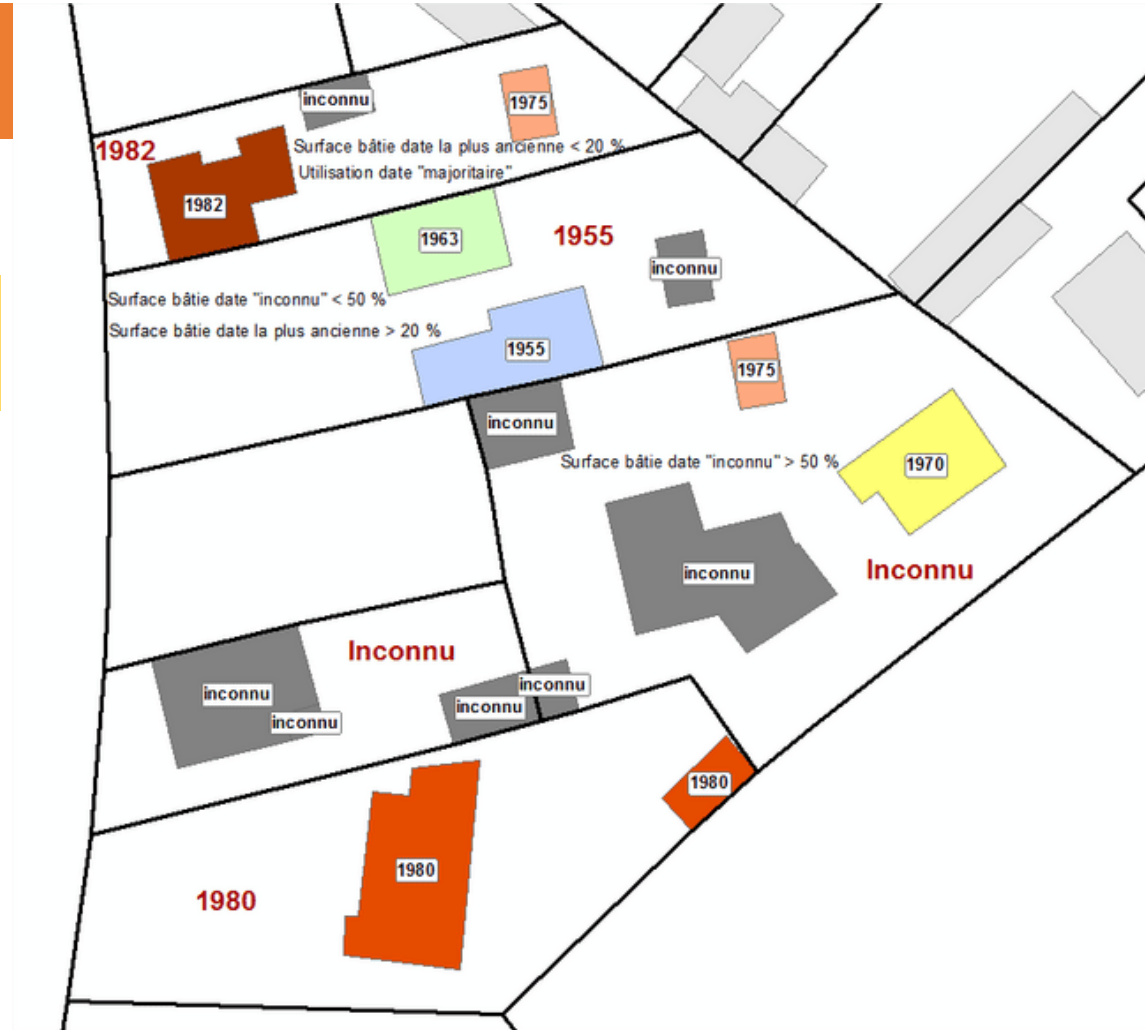
La surface bâtie représente au moins 20% de la superficie totale des locaux

⇒ **Si Oui:**

La date la plus ancienne du local est attribuée à la parcelle

Si Non:

La date du local représentant la plus grande superficie est retenue



Fiabilité des dates dans les fichiers fonciers

- Maisons et appartements : information présente depuis 1950 (ou 1955) ;
- Bâtiments d'activités : information présente depuis 2000 (ou 2002) ;
- Les locaux agricoles et les locaux publics n'existent pas toujours ;



Attention : lorsqu'un bâtiment subit une grosse rénovation, les services fiscaux considèrent que c'est un nouveau bâtiment et donc avec une nouvelle date.

Vocations des locaux

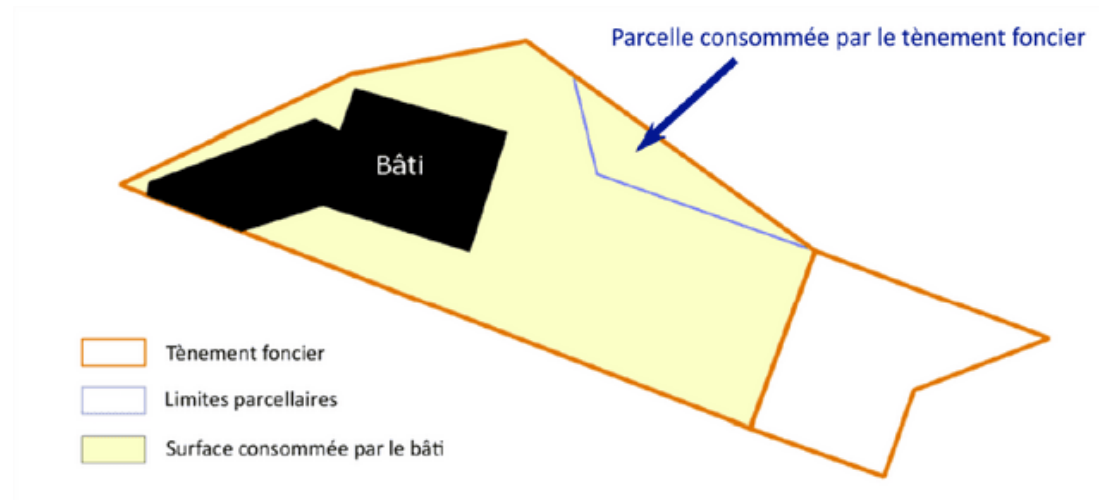
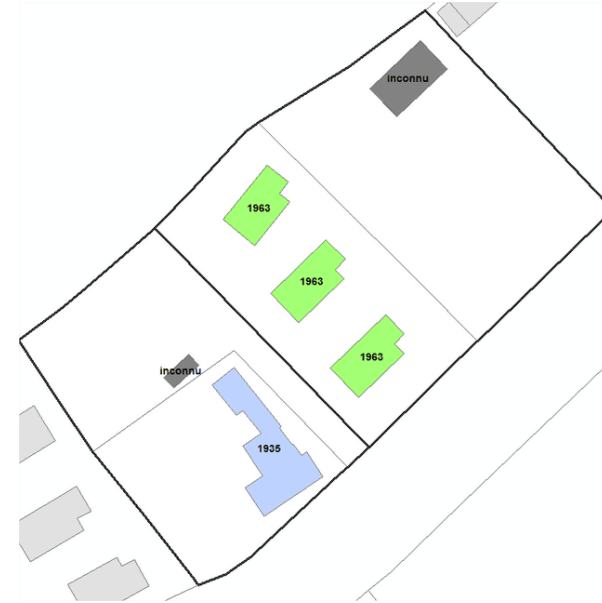
Présence sur la parcelle d'un local de type	Vocation de la parcelle
Maison	Maison
Appartement	Appartement
Maison + Appartement	Logement mixte
Dépendance	Dépendance
Public (Etat, Région, Département, Commune)	Equipement public
Activité économique	Activité économique
Maison + Activité économique	Mixte
Appartement + Activité économique	Mixte

Vocation en cas de locaux multiples :

La vocation est attribuée selon un certain nombre de règles qui permettent d'être le plus fidèle possible à la réalité terrain. (ex : locaux de type « usine », les parcelles de l'unité foncière sont affectées en tant que « Activité économique »)

Extensions aux tènements

- Une parcelle ayant une date de construction et/ou une vocation connue(s) peut renseigner une parcelle adjacente du même propriétaire si certaines règles sont respectées.
- Sur le même principe, la superficie consommée peut être étendue aux parcelles adjacentes du même propriétaire (tènement foncier).



Extensions aux tènements

Table

Parc_Bati_PreBocage

	VOCATION	DATEBAT1	DATBAT2	TYP PROP	DNUPRO	PERIODE	SOURCE DAT	SOURCE BAT	SURF PARC	SUF
▶	Maison	1980		10	140027M00108		TENEMENT_BATI	DGI	1008.61662521581	Naturel
	Maison	1980		10	140027M00108		DGI_LOCAL	DGI	697.50440089678	Sol

1 (2 sur 1211 sélectionnés)

Parc_Bati_PreBocage d14_2011_pnb10_parcelle



Etude de la superficie consommée

Calcul de la superficie consommée

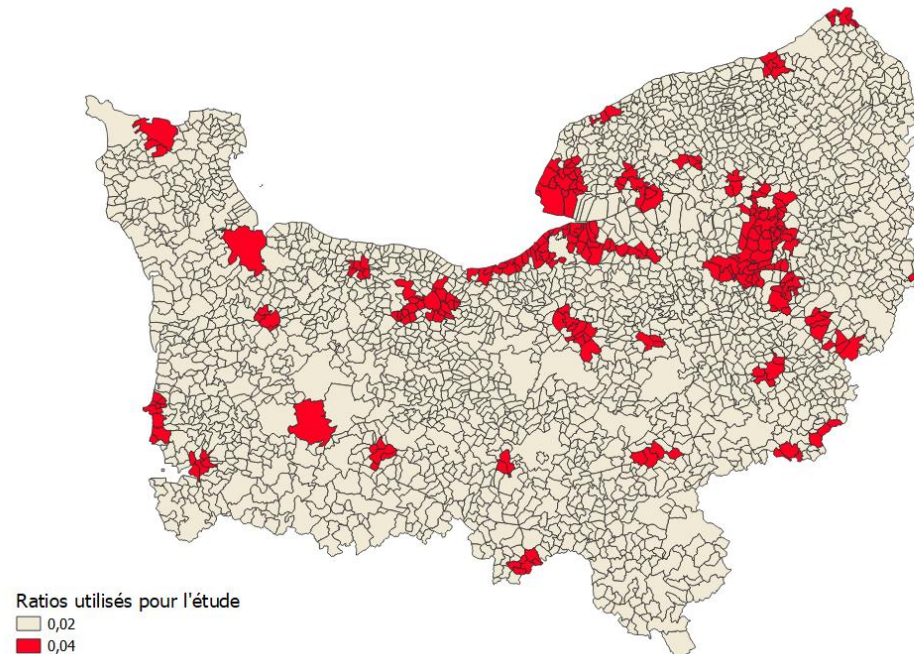
La superficie consommée est calculée à partir de la superficie graphique de chaque parcelle et de sa surface bâtie :

La parcelle est considérée entièrement consommée si:



sa surface bâtie dépasse le ratio de 2% de la superficie parcellaire

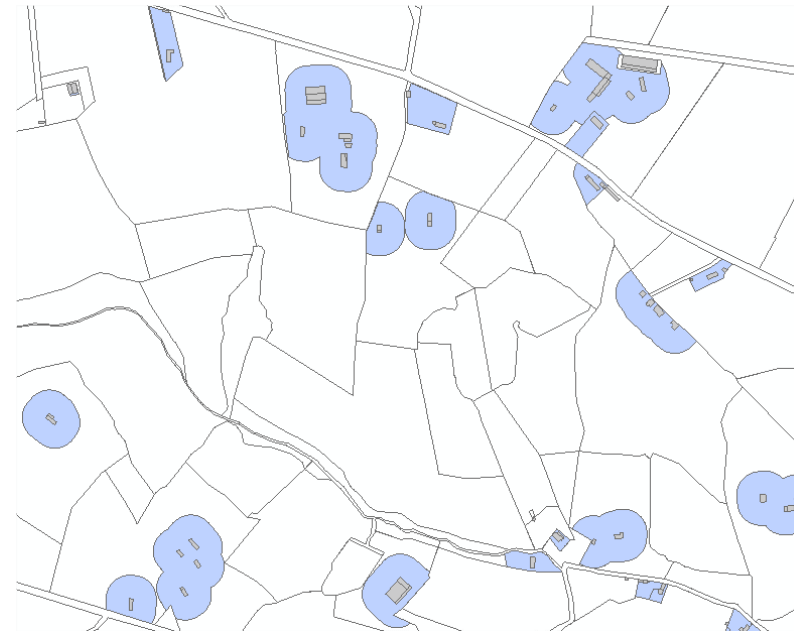
Ce ratio est de 4% pour les communes appartenant à une unité urbaine d'au moins 10 000 habitants (Insee 2012)



Etude de la superficie consommée

Calcul de la superficie consommée

- En dessous de ce ratio, si les bâtiments sont compris dans une subdivision fiscale graphique de type « sols » (soit SUF Sol, jardin et terrain d'agrément) dont la superficie est comprise entre 4 et 50 fois la superficie bâtie, alors on utilise cette subdivision fiscale pour déterminer ce qui est consommé
- Sinon l'espace consommé est défini par l'intersection entre un buffer autour des bâtiments et les limites de l'unité foncière. Ce buffer est de 30 mètres pour les communes de type « ratio 2% » et de 20 mètres pour les communes de type « ratio 4% »



La phase de contrôle

- Intégrité de la base
- Compléments sur certaines vocations grâce à la BD TOPO
- Pour les plus grandes parcelles :
 - Vérification de la géométrie
 - Complément des dates ou périodes
- Sauvegarde des modifications

Objectifs :

- Compléter les informations pour les dates, les vocations ou périodes inconnues
- Fiabiliser les contours des espaces consommés

Limites :

- Ces contrôles sont possibles jusqu'au dernier millésime disponible de photo aérienne

La phase de contrôle

Contrôles réalisés sur la couche « CONSO_BATI » :

- Sur les parcelles > 1000m² dont la base indique une date de construction en 2020*, 2021 ou 2022 ;
 - 6606 parcelles contrôlées ;
 - 1265 corrections d'emprises ;
 - 2866 corrections de dates ;
 - 350 corrections de vocations ;
 - 2330 corrections de périodes ;
- Sur les parcelles de plus de 2ha consommées, afin d'éviter les cas de surconsommation (buffer appliqué)
 - 993 parcelles contrôles (+parcelles environnantes) ;
 - 744 modifications d'emprises consommées ;
 - 269 modifications de vocation ;

Contrôles réalisés sur la couche « CONSO_NON_BATI » :

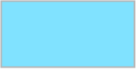
- Sur les parcelles > 10 000m² non présentes dans le millésime 2020
 - 789 parcelles contrôlées ;
 - 528 parcelles supprimées de la couche ;

**hors parcelles déjà contrôlées lors de la phase de contrôle du millésime 2020*

La phase de contrôle

Exemples de traitements :



-  Parc_Bati_Livraison
-  Parc_Bati_Controlle



La phase de contrôle

Révision des seuils de contrôle à partir du millésime 2023

Les seuils de contrôle abaissés à :

- 1000 m² pour les objets bâtis
- 5000 m² pour les objets non bâtis
- Contrôle renforcé sur les nouveaux objets non bâtis supérieurs à 1 hectare

Utilisation des millésimes orthophotographies IGN

Utilisation des Documents de Filiation Informatisés pour les cas de recomposition parcellaire et les problèmes de MAJ des informations fiscales

Guide utilisateur

Calculer sa consommation à partir de CCF :

1. Utiliser les couches « **CONSO_BATI** » et « **CONSO_NON_BATI** » ;
2. Filtrer le champ « **DATE_CONSO** » pour faire ressortir les consommations souhaitées (exemple : 2021 à 2022) ;
3. Additionner les valeurs présentes dans le champ « **SURF_CONSO** » pour obtenir la consommation totale sur la période souhaitée ;
 - **Attention de ne pas confondre avec le champ « SURF_PARC » qui correspond à la superficie totale de la parcelle concernée par la consommation.**
4. Ajouter au besoin les informations contenues dans la couche semi_artif (golfs, carrières, ...) selon les cas d'usages.

Autres utilisations possibles :

- Production de tâches urbaines ;
- Détection d'espaces naturels, agricoles et forestiers (ENAF) en milieu urbain ;
- Identification des dents creuses ;
- ...

3

*Mise en place d'un système
de remontées de corrections*

Mise en œuvre d'un système de remontées de corrections

Principes :

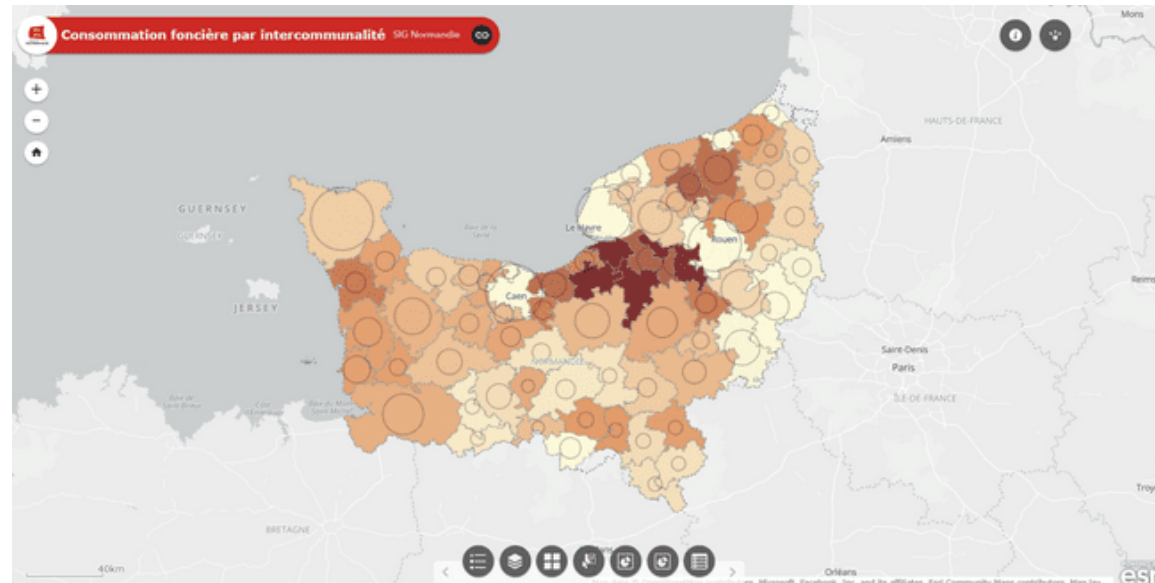
- Mettre un outil technique libre d'accès au service des collectivités territoriales
- Intégrer les demandes reçues lors de marchés de corrections
- Obtenir des données toujours plus précises

Lien URL:

<https://arcg.is/0rWH5P>

Vidéo explicative :

[Présentation Appli Carto CCF.mp4 -
Google Drive](#)



Mise en œuvre d'un système de remontées de corrections

Principes de l'outil technique : page web cartographique

- Affichage des différentes couches de CCF (bâti et non bâti)
 - Avant 2011
 - Entre 2011 et 2020
- Possibilité d'interrogation des objets
- Autres couches cartographiques
 - Photo aérienne
 - Territoires administratifs
 - Parcellaire (géométrie uniquement)



Mise en œuvre d'un système de remontées de corrections

Principes de l'outil technique

- Recherche et zoom sur un territoire administratif
- Possibilité de placer un point pour demander une correction
 - Consommation à ajouter
 - Consommation à supprimer
 - Périmètre à corriger
 - Date de consommation à corriger
 - Vocation à corriger

(1 de 3) ▶ □ ×

CCF_ARTIF_BATI_2020

Vocation : Maison
Date de consommation : 2012
Surface consommée : 1526,62 m²
Surface de la parcelle : 1526,62 m²

La Cartographie de la Consommation Foncière repose sur les données communiquées par l'Etat

Si toutefois vous constatiez une erreur sur cette parcelle, merci de nous [envoyer un mail](#)

Modifié par SIGNormandie le 07/09/2023 à 11:41
[Zoom sur](#) ...

Quelques exemples

Modification géométrique d'une consommation :



-  Consommation non bâtie
-  Consommation bâtie
-  Parcelle
-  Modifications EPF

- Demande de modification géométrique de la consommation bâtie constatée
- Modification effectuée par l'EPF Normandie pour prendre en compte l'ensemble de l'unité foncière
- Sous dimensionnement causé par la fusion de 3 parcelles non prise en compte dans le millésime 2020



Quelques exemples

Suppression d'une consommation sur la période 2011-2020 :



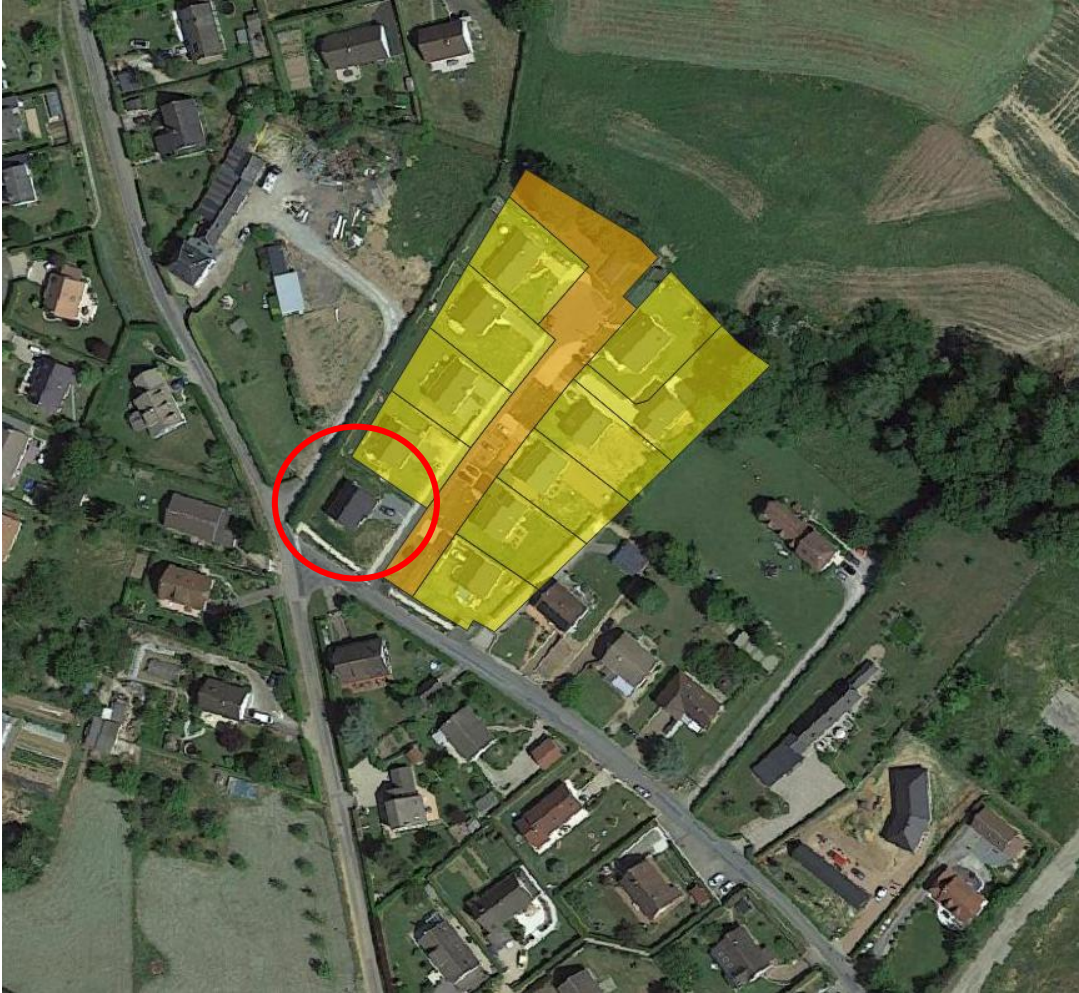
Consommation non bâtie

Consommation bâtie

- Demande de modification de la date de consommation pour l'exclure de la période 2011-2020
- Vérification à partir d'une photo aérienne de 2008
- Consommation antérieure à 2011 confirmée
- Modification effectuée par l'EPF Normandie pour retirer ces parcelles de la consommation 2011-2020
- Cause possible : Erreur de déclaration ou rénovation importante du bâtiment engendrant une actualisation de la date de construction dans les informations fiscales.

Quelques exemples

Modification de la vocation d'une ou plusieurs parcelles et ajout d'une date de consommation:



 Consommation non bâtie

 Consommation bâtie

- Il est possible qu'au sein d'un même lotissement une ou plusieurs parcelles ne soient pas déclarées par la DGFIP au moment de la production du dernier millésime CCF
- Il est possible d'attendre la production du prochain millésime CCF qui intégrera les MAJ de la DGFIP ou de modifier manuellement ces informations dans CCF
- Vérification à partir d'une photo-aérienne
- Modification manuelle effectuée par l'EPF Normandie pour affecter la bonne date de consommation ainsi que la vocation correspondante (2020 et Maison dans le cas présent)

-
- Co-financement EPF Normandie / Région Normandie
 - Donnée complète accessible sur le site Géonormandie : <http://www.datanormandie.fr>
 - Contact : ccf@epf-normandie.fr
- 